



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris (Institut historique allemand) Band 31/3 (2004)

DOI: 10.11588/fr.2004.3.63590

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nichtkommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.





souvent cités, si des comparaisons sont faites avec les Britanniques et les Américains (équipés et instruits par les Français en 1917-1918), les multiples développements et innovations tactiques issus par exemple de la bataille de Verdun sont ignorés. Il s'en dégage l'impression que le front occidental paraît secondaire et que, proportionnellement, Britanniques et Américains prennent le pas sur les armées françaises. On peut également regretter l'absence de communication sur le Service de Santé aux Armées, pour les deux conflits mondiaux dont l'importance n'est pas à souligner, y compris pour le *Heimatfront*.

Mais la tâche était considérable et la volonté d'exhaustivité et de démonstration de maîtrise technique – les sources bibliographiques sont d'une richesse étonnante – aboutissent souvent à des démonstrations qui relèvent de l'art pour l'art: en dehors de quelques spécialistes de haut niveau, qui peut accéder à ce degré d'érudition? Mais ne boudons pas notre plaisir car une fois de plus, le MGFA a su produire, sous la direction de Bruno Thoss et Hans-Erich Volkmann, un ouvrage qui ne peut manquer de faire référence. Et puis, il faut souligner la qualité de l'édition, de nombreuses reproductions en couleurs de tableaux célèbres venant soutenir nombre de thèmes abordés, de Otto Dix à Max Ernst. Souhaitons que cet ouvrage reçoive la plus large audience possible.

Marcel Spivak, Les Lilas

Wolfram Wette, Gerd R. Ueberschär (Hg.), Kriegsverbrechen im 20. Jahrhundert, Darmstadt (Primus) 2001, 589 p.

Cet important ouvrage est dédié à l'un des historiens militaires allemands qui, dès la fin des années soixante, a été le premier à briser un des plus plus grands tabous de la société allemande d'alors, soit l'honneur sans tache de la Wehrmacht: Manfred Messerschmidt.

Il n'est pas lieu ici de rappeler son œuvre et son action, tous les historiens militaires, mais aussi les sociologues, les juristes, les médecins psychiatres, par exemple, ont à un moment ou un autre rencontré ses travaux et Ralph Giordano, pour qui il a toujours été un modèle, n'hésite pas à le qualifier de »Nestor de l'histoire militaire critique«.

Effectivement, les 43 auteurs qui ont contribué à ce recueil ne pratiquent pas le »politiquement correct« tout en démontrant une grande érudition. Il était intéressant de confronter les règles du droit de la guerre figurant dans les textes juridiques des Conférences de La Haye de 1899 (notamment l'article 22 du règlement sur la conduite de la guerre sur terre), de 1907, l'article 227 du Traité de la Paix de Versailles, le Statut de Londres du 8 août 1945.

Toutes les définitions et notions adoptées dans ces textes ont reçu d'importantes modifications compte tenu du caractère pris par les crimes de guerre et le concept du crime contre l'humanité appliqué par le Tribunal de Nuremberg. Depuis les procès de Nuremberg, en fonction de l'évolution de la politique internationale et de la volonté des grandes puissances, les règles fixées jusqu'alors purent être élargies pour aboutir, le 3 mai 1993 et le 8 novembre 1994 sur résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, à la création de deux tribunaux internationaux devant traiter des crimes d'État commis en Yougoslavie et au Ruanda... Dès les premières et si importantes Conférences de La Haye dont l'analyse constitue la partie introductive de ce recueil, les militaires – Français, Allemands ou Britanniques – se gaussèrent des règles humanitaires introduites dans les nouvelles lois de la guerre et les droits des peuples.

Le XX° siècle a vu l'application de méthodes de guerre toujours plus perfectionnées mais sous-tendues par des principes idéologiques pervers dépouillés de toute réminiscence humanitaire. S'il pouvait sembler quelque peu superfétatoire de reprendre (deuxième chapitre, 16 contributions) les crimes de guerre allemands pendant la deuxième guerre mondiale, la précision d'écriture de certains de ces faits amène à penser le contraire; Baby Jar, près de Kiev, les 29 et 30 septembre 1941 où plus de 30 000 juifs furent exécutés; l'élimina-

314 Rezensionen

tion des juifs en Serbie en 1941–1942 mais ce qui est moins connu ou oublié, le bombardement de Belgrade – ville ouverte – par la Luftwaffe le 6 avril 1941 ou les crimes commis par la Kriegsmarine, dont certains s'apparentaient à la piraterie des XVII^e et XVIII^e siècles. Dans le troisième chapitre, un auteur japonais (Youshi Ishida) et un Allemand enseignant au Japon (Uwe Makino) rappellent l'ampleur et la systématisation des crimes de guerre, et contre l'humanité, commis par les Japonais en Mandchourie notamment et qui annoncent ce que le haut commandement japonais considérait comme principe de guerre totale. Ce fut l'emploi de la terreur comme technique de conquête et domination, Nanking en étant l'exemple le plus connu (décembre 1937). Alors qu'au moment où ces lignes sont écites les USA sont soumis au terrorisme bactériologique, Youshi Ishida rappelle les travaux réalisés par une équipe scientifique japonaise dans le domaine de la guerre bactériologique et les expériences humaines effectuées en Mandchourie dans le camp Pingfan: 3000 personnes y furent tuées, de divers âges et de diverses nationalités: il n'y eut aucun survivant. Le maître d'œuvre, médecin, qui atteignit le grade de général de brigade, ne parut jamais devant un tribunal car les Américains avaient trop besoin des résultats de ses recherches...

Mais dans les travaux qui suivent figure aussi Katyn, où plus de 4000 officiers polonais furent exécutés par le NKVD stalinien au printemps 1940 sans compter les 15000 officiers et policiers qui furent exécutés en avril-mai de la même année. La liste des crimes de guerre étudiés ici est longue; il suffit de citer le régime des Ustachis en passant par le comportement des »boys« au Vietnam pour finir au viol systématique des femmes en tant que système de guerre, dans l'ex-Yougoslavie par exemple; leur description à la lumière d'archives soit inédites, soit négligées (mais certaines traces ont été effacées), montre la distance existant entre les textes censés régir les lois de la guerre et la réalité. Mais que pouvait-il en être des poursuites engagées à l'encontre des criminels de guerre? C'est dans le dernier chapitre de cet ouvrage que cette question est abordée à l'aide d'exemples puisés dans l'immédiat aprèsguerre allemand, comme l'attitude de la population envers le procès de Nuremberg ou les blocages de la justice ouest-allemande: on retrouve là l'esprit critique de celui auquel ce recueil est dédié: Manfred Messerschmidt. Mais qui lira ce livre? Il mérite la plus large diffusion dans plusieurs traductions.

Marcel Spivak, Les Lilas

Detlef Schmiechen-Ackermann, Diktaturen im Vergleich, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2002, VIII-174 p. (Kontroversen um die Geschichte).

Vouloir comparer l'histoire des dictatures européennes du XX^e siècle reste une entreprise controversée. D'où la précaution de Detlef Schmiechen-Ackermann, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Hanovre, directeur d'un projet de recherche sur les rapports entre conscience et cultures régionales, démocratie et dictature, de consacrer vingt pages à une introduction méthodologique. Rappelant les trois principaux modèles d'interprétation: totalitarisme, religion politique, dictature moderne, l'auteur retient six thèmes de comparaison. À savoir: les idéologies des régimes, les appareils de pouvoir, la signification des organisations de masse pour le système de domination, la »pratique sociale«, les aspects culturels, la terreur et la persécution, l'opposition et la résistance.

Si le concept de totalitarisme a essentiellement prévalu dans le contexte de la guerre froide, il révèle aujourd'hui ses limites. En particulier dans les comparaisons entre »dictatures de droite et de gauche«.

Car s'il y a consensus pour constater qu'il s'agit dans le cas de ces régimes d'une défaite du libéralisme, apparue à partir de la Première Guerre mondiale, ce concept est aujourd'hui largement contesté pour qualifier le fascisme italien, »dictature incomplète«, ou l'après stalinisme d'Europe orientale. Même la comparaison la plus courante entre fascisme italien